

# les carnets DE QUIMPER

N°36  
MARS 2013

Magazine d'information de la Ville  
de Quimper • Supplément au Mag

## Quimper aime ses aînés

**PROJETS** ▶ p.IV  
**Budget 2013**  
Quimper se transforme



**L'ENQUÊTE** ▶ p.VIII  
**Quimper**  
aime ses aînés



**PORTRAIT** ▶ p.XIV  
**Geneviève Jézéquel**  
Urgences sans frontières



[www.quimper.fr](http://www.quimper.fr)



• **Facebook :**  
[www.facebook.com/  
VilledQuimper](http://www.facebook.com/VilledQuimper)

• **Twitter :**  
[www.twitter.com/  
villedequimper](http://www.twitter.com/villedequimper)



## Quatre-vingt-dix ans de culture bretonne

**CULTURE** | Cette année seront célébrés les 90 ans du Cornouaille Quimper, du 23 au 28 juillet. Retenez la date !

Les plus anciens l'appellent encore la fête des Reines et se souviennent avoir assisté au premier défilé. Le Cornouaille a connu l'apparition de la radiodiffusion, des affluences telles que les boulangeries manquaient de pain et seule la période noire de la Seconde Guerre mondiale le fit s'éteindre pour un temps. Ce sont les arrière-petits-enfants de ceux qui connurent sa naissance qui ont à présent vingt ans, et ils se rendent au Cornouaille.

Seule l'exigence de qualité aura traversé les époques : le meilleur de la culture bretonne, sans cesse renouvelée, de la pure tradition aux formes les plus novatrices.

Rendez-vous en juillet pour une nouvelle célébration de la culture vivante.

Plus d'information sur le site [www.festival-cornouaille.com](http://www.festival-cornouaille.com)

## Nouveaux Quimpérois faites-vous connaître !

Chaque année, vous êtes entre

1 000 et 1 500

à vous installer sur le territoire de la commune. En guise de bienvenue, la Ville organise deux fois par an une matinée d'accueil. Pour y être convié, inscrivez-vous !

- Par téléphone, auprès du service municipal des relations publiques, tél. 02 98 98 89 89.
- Ou par e-mail à [contact@mairie-quimper.fr](mailto:contact@mairie-quimper.fr) en signalant vos nom, prénom, adresse et téléphone.
- Ou encore, au moyen d'un bulletin d'inscription disponible en mairie centre et dans les mairies de quartier.

## Le Jardin de la Paix, un nouvel espace de nature au cœur de Quimper



**ESPACES VERTS** | Il était sur les hauteurs de Quimper une parcelle de 900 m<sup>2</sup> enclavée entre remparts et habitations. Les services municipaux s'y rendaient équipés d'échelles deux à trois fois par an pour débroussailler.

Puis l'idée germa, d'abord fragile, une simple liste de plantes. Elle prit de l'ampleur, et fut portée par Habib Bou Nafeh, conseiller municipal délégué aux aménagements, paysagers et à l'embellissement urbain, ainsi que par la direction du paysage et des jardins de la Ville.

Implanter un morceau de Méditerranée en centre-ville de Quimper, il fallait oser. Les monuments historiques acceptèrent une percée dans les remparts et les services techniques trouvèrent les solutions pour remblayer 600 m<sup>3</sup> de terre sans accès.

Situé en surplomb, l'endroit offre un contraste saisissant entre les essences semi-tropicales du jardin de la Retraite et la végétation méditerranéenne.

Ce n'est pas un lieu qui vient à la rencontre du visiteur, il faut s'y rendre, volontairement, à l'image de la paix.

Accès par la rue des Douves et par la rue Elie Fréron. Ouverture au printemps.

## Rentrée scolaire 2013 Inscriptions en mairie à partir du 11 mars

**ÉDUCATION** | Depuis 2010, la ville de Quimper centralise les inscriptions dans ses écoles maternelles et élémentaires publiques.

Après l'inscription en mairie, les parents seront invités à prendre contact avec le (la) directeur (trice) de l'école qui procédera à l'admission de l'enfant. Sont concernés les enfants n'ayant jamais été scolarisés ou ceux changeant d'école à la rentrée. Les passages en classe supérieure quant à eux sont gérés directement par les directeurs (trices), y compris lors de l'entrée en Cours primaire (CP). Attention : les enfants ayant deux ans accomplis à la date de la rentrée scolaire peuvent être inscrits pour cette rentrée. Les enfants qui auront deux ans entre la rentrée et le 31 décembre pourront être inscrits jusqu'au 31 décembre. Dans tous les cas, leur admission à l'école n'est possible qu'en fonction des places disponibles, les trois ans et plus restant prioritaires.

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Inscriptions à l'accueil de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Pièces à fournir : livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile, carnet de santé ou vaccinations, numéro d'allocataire CAF, certificat de radiation de l'ancienne école si l'enfant est déjà scolarisé.

Les périmètres de rattachement sont consultables grâce à une application en ligne : [www.quimper.fr](http://www.quimper.fr), section « inscriptions scolaires ».



## À la rencontre du Conservatoire de musiques et d'art dramatique

**CULTURE** | Le Conservatoire de musiques et d'art dramatique ouvrira ses portes au public le mercredi 10 avril, de 9h à 19h.

Au programme : permanences d'information sur les disciplines enseignées, participation aux ateliers d'art dramatique (en fonction de l'âge), écoute des ensembles et essai d'instruments. La ligne directrice de l'établissement est claire : mener le plus grand nombre au plus haut niveau en s'appuyant pour ce faire sur des enseignants très qualifiés. La formation dispensée peut mener à la professionnalisation de ceux qui en auront la motivation et les aptitudes.

Et pour permettre l'accès à la musique du plus grand nombre, le Conservatoire offre des solutions de location d'instruments et le montant des droits d'inscription est indexé sur les revenus.

Plus d'informations dans l'Agenda p.9 et programme détaillé disponible à l'adresse suivante : <http://cmad.quimper.fr>. CMAD, 5 rue des Douves 29000 Quimper, Tél. 02 98 95 46 54.

## Égalité dans la culture et culture de l'égalité

**CITOYENNETÉ** | La semaine de l'égalité femmes/hommes qui se tiendra à Quimper du 25 au 31 mars constitue un des temps forts de la démarche engagée par la Ville en 2009 avec la signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

En 2013, cette semaine sera consacrée à questionner sur l'égal accès des femmes et des hommes à la culture et sur la valorisation de la femme, au travers de spectacles et de conférences.

Le but de cette manifestation réside dans la chasse aux stéréotypes. Loin d'un discours moralisateur, la semaine de l'égalité propose à celles et ceux qui le désirent de simplement venir s'interroger. Les changements s'amorcent par les prises de conscience.

Conférences, animations, espaces d'expression, retrouvez le programme complet dans l'Agenda, page 7.



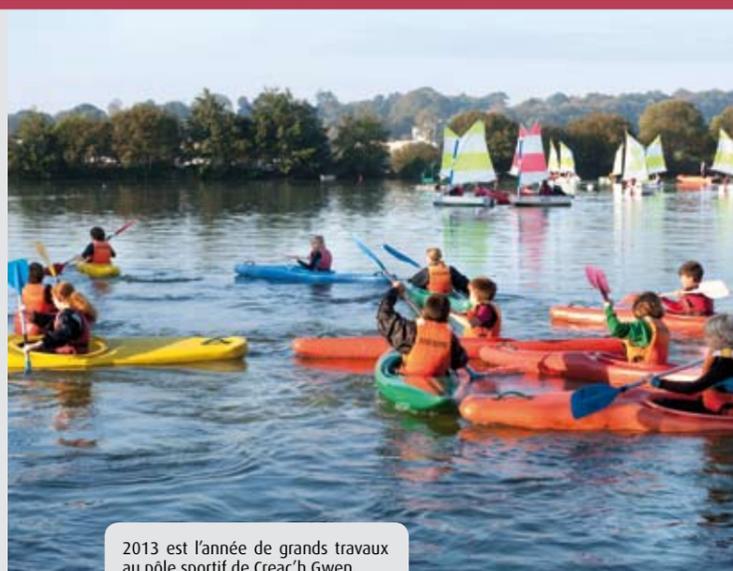
Parmi les animations proposées, une exposition de portraits réalisés par Pascal Pérennec.

# Budget 2013

## Quimper se transforme



La réforme des rythmes scolaires oblige à mettre en œuvre une nouvelle organisation du temps périscolaire.

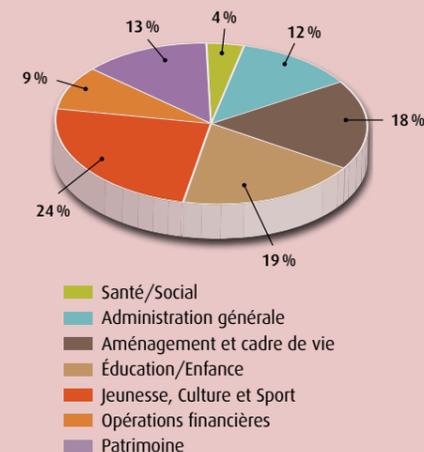


2013 est l'année de grands travaux au pôle sportif de Creac'h Gwen.



La maison des services publics va ouvrir ses portes à Penhars.

### 96 M€ DE DÉPENSES RÉELLES cumulées qui se répartissent comme suit



les domaines sportif, culturel, socioculturel et social. En 2013, l'augmentation de la participation des usagers à ces services est calée sur l'inflation, elle est d'environ 2%.

#### Comment se fait l'équilibre budgétaire ? GEORGES KERGOONNA

Les recettes se maintiennent au niveau de 2012, l'autofinancement également. L'augmentation, en fonctionnement, provient du coût de l'énergie, du relèvement du taux de retraite des agents et des emplois d'avenir.

**BUDGET | 104 millions d'euros :** le budget 2013 de la ville de Quimper est conséquent. C'est un budget dans la crise, crise des finances publiques et de la croissance économique, crise sociale. Mais grâce à une vision pluriannuelle des projets et à une bonne santé financière, ce n'est pas un budget de crise. Les impôts augmentent modérément, les dépenses de fonctionnement sont contenues, l'effort d'investissement permet de soutenir l'activité locale, d'entretenir le patrimoine et de poursuivre le développement du territoire. Au bénéfice de tous les Quimpérois (lire aussi pages 12 et 13 l'interview sur le budget de Quimper Communauté).



Entretien avec **Bernard Poignant**,  
maire de Quimper et  
**Georges Kergonna**,  
adjoint chargé des finances

#### Quimper fait partie de Quimper Communauté. La Ville et l'agglomération sont de plus en plus liées. Comment cela se traduit-il ?

BERNARD POIGNANT

Toutes les communes « pensent » désormais les deux niveaux en même temps, c'est une évolution majeure. Cette imbrication est d'autant plus forte qu'à Quimper la Ville et l'agglomération ont une administration et des services en commun, même si les budgets restent séparés. Le pacte fiscal et financier prend de l'importance : une dotation de solidarité communautaire supplémentaire facilite les investissements communaux.

#### La qualité du service public reste une priorité.

BERNARD POIGNANT

Oui, nous tenons à la maintenir à un haut niveau, tout en étant très attentifs à une gestion rigoureuse de la masse salariale. Elle est orientée vers les services rendus à tous les publics, en particulier à ceux en difficulté. 60 % de nos dépenses de fonctionnement, salaires compris, concernent les services à la personne, la petite enfance et l'enfance,

l'autofinancement également. L'augmentation, en fonctionnement, provient du coût de l'énergie, du relèvement du taux de retraite des agents et des emplois d'avenir.

#### Quelle est la place des contrats d'avenir ?

BERNARD POIGNANT

La solidarité se traduit par l'embauche, entre la commune, l'agglomération et le Centre communal d'action sociale, de vingt personnes. Ces postes sont compensés à 75% par l'État.

#### Avec 27 millions d'euros de prévus, Quimper continue de beaucoup investir. Pourquoi ?

BERNARD POIGNANT

Rappelons que 71 % de l'investissement public en France est assuré par les collectivités locales et hôpitaux : nous avons une responsabilité à exercer, la commande de chantiers assure du travail aux entreprises. D'où ce chiffre ambitieux, qui aide à soutenir l'économie locale. En parallèle, l'endettement de la ville de Quimper reste raisonnable et maîtrisé.

#### Quelles sont les principaux projets ?

GEORGES KERGOONNA

La concrétisation de grands projets transforme la ville en profondeur. On peut évoquer les travaux qui commencent au pôle culturel Max Jacob et au pôle sportif de Creac'h Gwen, ils se poursuivent du côté de l'école Frédéric Le Guyader qui s'est agrandie et avec l'ouverture de la maison des services publics dans le cadre de la rénovation urbaine à Kermoyan. En quelques années, le quartier de Penhars a été restructuré : logement, voirie, équipements, qui profitent aussi à la mixité sociale. Il est prévu également la requalification du centre de secours de la rue de Pont-l'Abbé et de l'ancienne école Bourg-les-Bourgs. Nous continuons par ailleurs à améliorer l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap. En ce qui concerne les subventions aux associations, il n'y a pas de modification par rapport à 2012.

#### Il y a peu de changements du côté des impôts. Quels sont-ils ?

GEORGES KERGOONNA

Le taux de la taxe d'habitation augmente de 2% et celui de la taxe foncière sur le bâti de 3%. Signalons que la taxe communautaire sur les ordures ménagères, qui a baissé de 5% en 2011 puis en 2012, diminuera encore cette année de 7%.

#### Comment se met en place la réforme des rythmes scolaires ?

GEORGES KERGOONNA

Ce grand chantier nécessite un important travail des services municipaux. Ils ne sont pas les seuls concernés. Au-delà des enseignants, les associations et tous ceux qui concourent à l'épanouissement des enfants en dehors de l'école, par exemple la restauration, les transports, les bibliothèques... ont à tenir compte des nouveaux aménagements, en fin de journée et le mercredi matin et midi, ou le samedi en fonction du choix qui sera fait.

# Penhars

## Le centre commercial, un espace de convivialité



**ODILE VIGOUROUX**

Adjointe au maire chargée  
de la mairie annexe  
de Penhars

- Permanence les mardi et jeudi après-midi sur rendez-vous
- Tél. 02 98 53 48 37
- odile.vigouroux@mairie-quimper.fr



intégrante du quartier. » À l'intérieur de l'espace commercial, devant la superette, un mail de 150 m<sup>2</sup> favorisera les rencontres. À l'extérieur, les vitrines des commerces seront protégées par un auvent, qui permettra de s'abriter en cas de pluie. « Aujourd'hui, le centre commercial est trop centré sur lui-même. Demain, il sera plus attirant et ouvert sur l'extérieur, sur Kermoysan », rappelle Odile Vigouroux.

Ce projet est la poursuite du programme de rénovation urbaine, l'ANRU, qui modifie en profondeur le visage du quartier depuis plusieurs années. Maison de l'enfance, nouvelle MPT, Maison des services publics, et bientôt École du cirque et Local Musik... Ce nouveau centre commercial vient s'intégrer dans cet espace dédié au commerce, à la culture, à l'enfance et aux services publics, au cœur-même du quartier. « Tous ces équipements entourent le Terrain blanc, explique Armelle Huruguen. Le centre commercial va se trouver naturellement sur cette place de village d'un nouveau genre. »

Devant le centre, une zone 30 permettra de limiter la vitesse des véhicules et la priorité sera donnée aux piétons. Pour éviter aux commerces de fermer, l'actuel espace commercial restera ouvert pendant la construction du futur centre. Les travaux débiteront après la déconstruction de l'ancienne MPT et du centre social. La livraison est prévue durant le second semestre 2014. La déconstruction de l'actuel centre suivra. Fin 2014, les abords seront aménagés. ■

**VIE DE QUARTIER** | Le quartier de Kermoysan poursuit sa rénovation. Cette fois, il s'agit de donner un nouveau visage au centre commercial : si les nouveaux locaux seront plus modernes et plus fonctionnels, l'esprit de village qui anime ce lieu devrait perdurer.

**D**'ici un peu plus d'un an, Kermoysan bénéficiera d'un centre commercial flambant neuf, d'une surface identique, d'environ 1 700 m<sup>2</sup>. Situé à l'emplacement de l'ancienne Maison pour tous (MPT), dont les travaux de déconstruction vont débiter au printemps, il est destiné à accueillir commerces et services : un Carrefour Contact, une boulangerie, une pharmacie, une boucherie, un bar-tabac, une poissonnerie, une maison de la presse, deux salons de coiffure, la Poste, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et Inservet. Les habitants retrouveront les commerçants qu'ils connaissent, ceux qui occupent l'actuel centre commercial.

Des inquiétudes ou des interrogations se sont manifestées sur le nouvel agencement : « Ces questions étaient légitimes, remarque Armelle Huruguen, adjointe au maire chargée de la jeunesse, de la cohésion sociale et urbaine. Les habitants sont habitués à l'espace tel qu'il existe aujourd'hui. Mais le nouveau centre devrait satisfaire le plus grand nombre. La volonté politique était de favoriser, dans ce projet, l'esprit convivial qui fait vivre ce lieu. »

**PLACE DE VILLAGE** Espace de rencontre, le centre commercial est indispensable au quartier. « Ce n'est pas seulement un lieu d'achat, insiste Odile Vigouroux, adjointe au maire chargée de la mairie annexe de Penhars. Mères de famille, jeunes, personnes âgées... s'y retrouvent et échangent. Même si on ne peut pas présumer de la façon dont chacun va s'approprier le nouveau centre, on devrait y retrouver cet aspect accueillant, qui fait partie

« Toutes les commodités à proximité »



**ODILE KERDRANVAT**, ancienne présidente de la maison pour tous de Penhars, elle habite le quartier depuis 34 ans

Elle a vu Kermoysan se transformer et s'embellir. « C'est dans ce centre commercial que je fais mes courses, en grande partie. Je profite de la présence des commerces de bouche, bien à l'abri, dans la galerie. C'est une chance, pour le quartier, d'avoir toutes ces commodités à proximité. Je connais de nombreux habitants qui n'ont pas de voiture : s'il faut prendre le bus pour aller chercher son pain, vous imaginez ? Sans oublier tous les services comme la Maison pour tous, la médiathèque, les écoles, collège, lycée, le centre social... Mais aussi les nombreux espaces verts », ajoute Odile Kerdranvat.

« Chacun devra s'approprier le nouveau centre »



**MURIEL CHEVALIER**, habitante du quartier

Pour Muriel Chevalier, habitante du quartier, le centre commercial est avant tout un lieu de rencontre. « Beaucoup d'habitants isolés ne sortent que pour venir ici faire leur courses et discuter avec les voisins. Moi, je retrouve toujours quelqu'un : mes collègues du centre social, de la maison pour tous, des amis... Si vous voulez une info sur le quartier, c'est ici qu'il faut venir ! J'espère qu'on retrouvera cette ambiance dans le nouveau centre. Je me dis que c'est la volonté des habitants, alors il n'y a pas de raison que ça change. Les gens ici sont très impliqués dans la vie locale : jardins collectifs, fête de quartier, repas... Les initiatives sont nombreuses. Les aménagements sont positifs et embellissent Kermoysan. Le centre commercial aussi avait besoin d'un rafraîchissement », conclut-elle.

# Quimper aime ses aînés

**SOCIAL** | Depuis juin dernier, Quimper a obtenu le label « Ville amie des aînés ». Attribué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce label constitue une reconnaissance internationale du travail mené par la Ville auprès des personnes âgées. Mais qu'est-ce qu'une ville amie des aînés ?

**L**a ville doit être un espace accessible à tous les âges de la vie. Ce simple constat implique une politique volontariste pour permettre aux personnes âgées, mais aussi aux personnes en situation de handicap ou aux plus fragiles de rester des citoyens à part entière. C'est le choix fait par la municipalité. « Nous devons prendre en compte le vieillissement de la population et remettre la personne âgée dans la ville, insiste Laurence Vignon, adjointe au maire chargée des affaires sociales. Il s'agit de maintenir le lien social mais aussi de ne pas oublier le poids économique qu'elle représente : une personne âgée qui continue de se déplacer au centre-ville va consommer. »

En juin 2012, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a attribué à Quimper le label Ville amie des aînés. Dans ce club, la capitale cornouaillaise côtoie des cités telles que New York, Cancún ou Tokyo. Rien que ça. « Quimper œuvre depuis longtemps pour adapter la ville aux personnes âgées. En 2010 déjà, elle obtenait le label français « Bien vieillir, vivre ensemble », confie l'élue. Pour obtenir celui de l'OMS, la municipalité a suivi une démarche précise, « à la Québécoise ».

Ainsi, une phase de diagnostic a été réalisée, via des groupes de discussion regroupant des habitants, sur la base du volontariat : personnes âgées des différents quartiers, commerçants artisans professions libérales, aidants... Le but ? Recueillir la parole de la population sur plusieurs thèmes : vieillir à Quimper quand on est une personne âgée, espaces extérieurs et édifices, transports, logement, reconnaissance sociale et citoyenne, activités associatives et activités professionnelles, communication et information ou encore services d'aide et de santé. Un sociologue animait les réunions qui ont eu lieu en juin 2011.

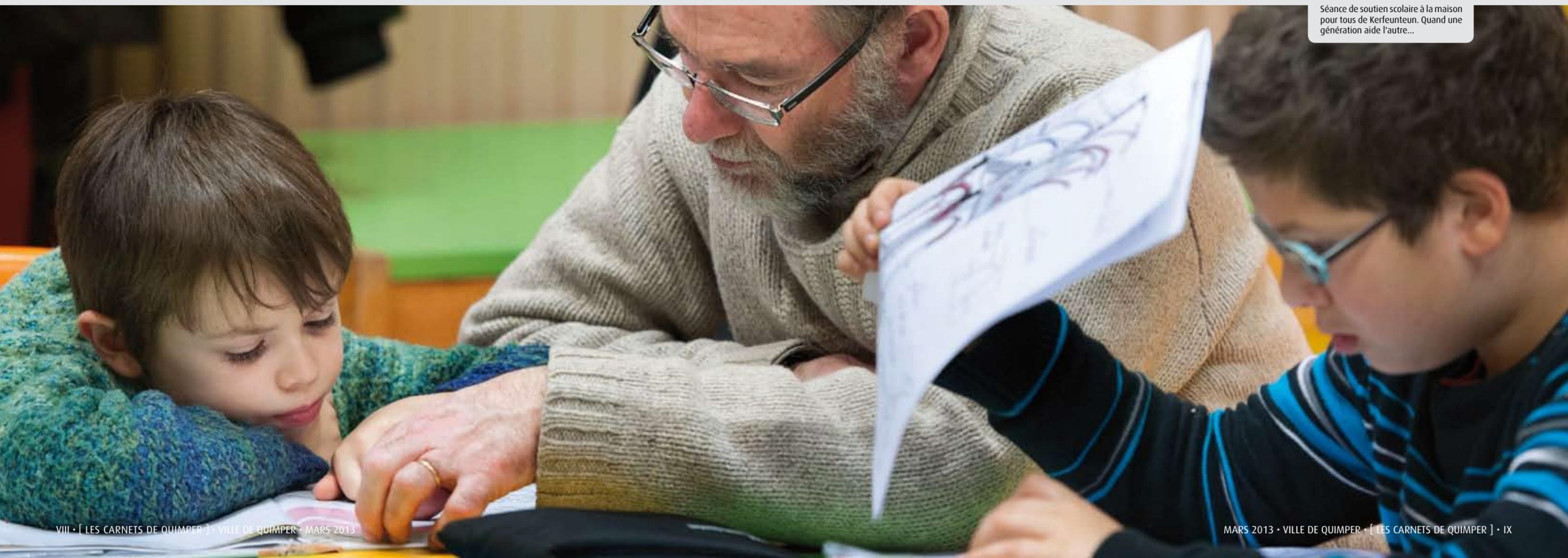
Ensuite, une synthèse a été réalisée par des chercheurs de l'université de Bretagne occidentale et le diagnostic présenté aux différentes directions des services municipaux. ▶

## ZOOM SUR LE LABEL VILLE AMIE DES AÎNÉS

En 2005, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) engage une démarche visant à constituer des environnements urbains accueillants pour les personnes vieillissantes. L'OMS met au point une méthode pour évaluer, dans tous les pays du monde, les dimensions d'une ville amie des aînés : c'est le protocole de Vancouver. Il explore huit aspects de la vie urbaine : espaces extérieurs et bâtiments, transport, logement, participation au tissu social, respect et inclusion sociale, participation citoyenne et emploi, communication et information, soutien communautaire et services de santé.

La première phase est celle du diagnostic à partir de groupes de discussion. Ensuite, une fois les informations récupérées, la Ville procède, avec ses partenaires, à l'élaboration d'un plan d'actions et à son évaluation régulière.

Selon l'avancée de la démarche, l'OMS remet à la cité le label Ville amie des aînés.



Séance de soutien scolaire à la maison pour tous de Kerfeunteun. Quand une génération aide l'autre...



Échanges intergénérationnels entre les enfants du centre de loisirs de La cascade et les résidents de l'EHPAD des Bruyères.



Avec l'ARPAQ, on entretient autant ses neurones que son réseau social !



En groupe, à Kerlan Vian, l'aquagym paraît si simple.

► **UNE POLITIQUE TRANSVERSALE** « C'est bien là l'importance de la démarche, explique Laurence Vignon. La politique menée en faveur des personnes âgées est transversale. Des actions concrètes pour améliorer les conditions de vie des aînés sont engagées par différents services. »

L'aménagement de l'espace urbain constitue un point central. Ainsi, par exemple, un programme de rematéralisation des terrasses va être mis en place, afin d'éviter qu'elles empiètent trop sur le trottoir et gênent la circulation des personnes âgées. « Mais cette proposition servira également aux mamans avec des poussettes ou aux personnes en fauteuil roulant », remarque l'élue. De la même façon, une réflexion est engagée sur l'encombrement des trottoirs, notamment par les pancartes des commerçants.

Par ailleurs, les équipes du service d'aide à domicile du CCAS ont été réorganisées pour diminuer le turn-over chez les usagers : un pool de remplaçants titulaires a été créé. C'est une demande forte des bénéficiaires, qui va dans le sens du maintien à domicile et de l'intégration de la personne âgée dans la vie de la cité.

**DES PARTENARIATS FORTS** Le partenariat se fait également avec d'autres organismes. Une coopération de longue date existe par exemple avec l'Association de retraités et personnes âgées de Quimper (ARPAQ). Récemment, la Ville a co-financé l'achat d'un véhicule servant notamment au transport collectif des personnes âgées pour certaines activités. « L'ARPAQ et la Ville sont partenaires depuis la naissance de l'association il y a 40 ans », confirme Hervé Le Troadec, directeur. Si elle compte un large volet loisirs, de nombreuses actions de solidarité sont également proposées : sorties à la journée, visite à domicile, accompagnement des aidants, club..., dans

le but de maintenir le lien social. « Les sujets abordés dans le cadre du label font écho depuis longtemps à l'ARPAQ. Le transport, l'habitat sont au cœur de la vie sociale. Cela nous concerne au quotidien, quand une personne âgée ne vient plus à une activité car elle a des difficultés pour se déplacer, quel que soit son âge, estime le directeur, satisfait que ces questions soient évoquées. Les bonnes relations que nous entretenons avec la Ville nous permettent aussi d'avoir des représentants dans les commissions, comme celle de l'accessibilité, par exemple. »

Des collaborations existent avec l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) autour de la marche, notamment, ou avec l'université de Bretagne occidentale, qui accompagne la Ville sur les aspects théoriques du dispositif (sur la question de l'accès au numérique, de la domotique, des logements intergénérationnels...).

On peut encore citer le travail mené conjointement par Keolis et la municipalité pour faciliter l'accès des personnes âgées et/ou à mobilité réduite aux bus, quand elles rencontrent des difficultés si le démarrage est trop rapide, pour lire les plans...

**CONFORTER L'EXISTANT** Le label de l'OMS a également pris en compte les nombreuses initiatives déjà mises en place par la Ville en direction des personnes âgées et qui bénéficient à toute la population, comme l'existence des canisites pour permettre aux chiens de faire leurs besoins sur des espaces dédiés ou encore le service de broyage des déchets verts à domicile, proposé par la direction des paysages et jardins. « Cela évite aux personnes de se rendre à la déchèterie, c'est idéal pour ceux qui ne disposent pas de remorque ou ont des difficultés à se déplacer », constate Laurence Vignon.

Quimper a obtenu le label relativement rapidement en raison d'une politique déjà active en faveur des personnes âgées. « La fête des voisins est une autre exemple, explique l'élue. Elle existe à Quimper depuis longtemps et fonctionne très bien. Pour ces rassemblements, le principe du mélange des générations et du maintien du lien social est fondateur. C'est ce que cherche à valoriser le label. »

## CLUB SANTÉ DÉBAT AVEC MICHEL CYMES LE 18 AVRIL

Le 18 avril, un Club santé débat est proposé sur le thème de « bien vieillir ». Michel Cymes, médecin et animateur de l'émission Le magazine de la santé, sur France 5, est invité.

Au Cinéville le 18 avril à 20 h.  
Plus d'information sur [www.quimper.fr](http://www.quimper.fr)



Credit photo : CSD



## PERSONNES ÂGÉES ET TRANSPORTS : JOURNÉE DE SENSIBILISATION LE 17 AVRIL

Une journée intitulée « se déplacer en toute liberté... moyens et méthodes » est organisée au Chapeau Rouge pour sensibiliser et informer les personnes âgées sur leur mobilité. Au programme, un quiz sur « conduite et santé », la sécurité routière, les transports en commun mais aussi des stands d'information animés par les partenaires (la Direction départementale des territoires et de la mer, la QUB, les caisses de retraite Agirc-Arrco Bretagne ou la coordination gérontologique de l'agglomération de Quimper).

Parallèlement, en mai et juin, des ateliers seront proposés sur la sécurité routière (code de la route, analyse des causes d'accidents, entretien de son véhicule...), « santé et conduite » (animés par un médecin gériatre et une psychologue) et les transports en commun (sécurité, circuits, dispositifs adaptés aux personnes à mobilité réduite).

Le 17 avril, à partir de 13h30 au Chapeau Rouge.  
Plus d'information auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) au 02 98 64 51 00.

# Se nourrir en toute sécurité



DELPHINE SALAÛN, assistante qualité du Symoresco, effectue un prélèvement sur boîte de Pétri pour vérifier l'état bactériologique du matériel de cuisson après nettoyage.

**S**'il est prouvé que l'équilibre alimentaire est indispensable à la santé encore faut-il consommer des aliments sains pour la conserver. Pour limiter les risques d'intoxication, le respect de quelques règles simples suffit. Pour vous aider, Le Mag, s'est rapproché de Delphine Salaün, assistante qualité au Symoresco, la cuisine centrale, qui confectionne chaque jour près de 5 700 repas. Forte de son savoir-faire en matière de sécurité alimentaire, elle nous livre de précieux conseils.

Aujourd'hui, les produits alimentaires commercialisés respectent des règles d'hygiène très strictes, mais dès qu'ils quittent les rayonnages réfrigérés des grandes surfaces, ils peuvent s'altérer et constituer un risque pour la santé. Invisibles, des micro-organismes sont susceptibles de se multiplier à température ambiante et provoquer

des intoxications alimentaires. Pas de panique. Il est facile de se prémunir contre ce risque.

## S'ORGANISER DÈS LES COURSES

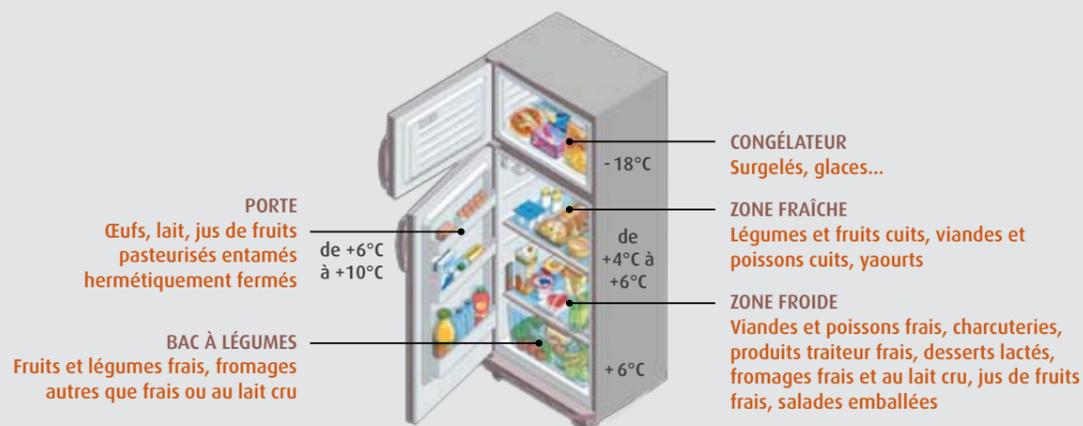
Se nourrir en toute sécurité, c'est d'abord s'organiser pour faire ses courses. Bien lire l'étiquetage et vérifier les dates limites de consommation (à consommer jusqu'au) ou la date optimale de consommation (à consommer de préférence avant le) est un préalable

indispensable.

Vérifier la température à laquelle les denrées réfrigérées doivent être conservées permet aussi d'optimiser son passage dans les rayons. Ainsi, il vaut mieux commencer ses courses par les aliments les moins sensibles à la température (conserves, fruits et légumes, épicerie), poursuivre par les produits à conserver au frais comme les produits laitiers et finir par les surgelés. Il faut également utiliser des sacs isothermes pour éviter un réchauffement trop rapide des denrées pendant les courses et le transport. Inutile de laisser les produits dans sa voiture en plein soleil. Un retour rapide vers un réfrigérateur permet d'éviter les mauvaises surprises, notamment pour les produits réfrigérés et surgelés.

## BIEN UTILISER SON RÉFRIGÉRATEUR

Contre les risques d'intoxication alimentaire, le réfrigérateur est un allié de poids à condition, là encore, d'observer quelques règles élémentaires. Au retour des commissions, inutile de patienter trop longtemps. Il faut retirer les suremballages, nettoyer les légumes et ranger les produits à la bonne place (voir ci-dessous). Et pour conserver ses aliments bien au frais, il convient de limiter les ouvertures de portes du réfrigérateur et de ne pas le surcharger pour permettre la circulation du froid.



**A**vec 120 familles adhérentes, la Société d'horticulture et d'art floral de Quimper fait preuve d'un beau dynamisme. Elle souffle cette année sa centième bougie en organisant trois temps forts, gratuits et ouverts à tous.

L'association est née en 1913 afin d'aider à fleurir « les fermes pour enrayer l'exode rural ». Si son objectif est inchangé : diffuser les connaissances, les pratiques ont cependant évolué avec leur époque. « Nous encourageons le jardinage au naturel, sans produit chimique, indique Liliane Brunet, sa présidente. Nous avons d'ailleurs signé avec la ville de Quimper la charte de bonnes pratiques. »

Tout au long de l'année, les adhérents se retrouvent lors de conférences thématiques. « Nous avons généralement 90 à 100 personnes à chaque réunion », souligne Marthe Perhirin, bénévole. La Société d'horticulture participe également aux marchés de la fleur d'automne et de la fleur d'été. Elle est partie prenante des jurys des jardins fleuris de Quimper et de plusieurs communes avoisinantes. Des visites de jardins amènent les adhérents à faire le plein de nouvelles idées. L'un des prochains périple les conduira jusqu'à Paris pour admirer quelques-uns des plus beaux bijoux fleuris de la capitale comme le jardin de l'Élysée, celui du Luxembourg et le parc de Bercy. « C'est un voyage un peu exceptionnel pour marquer les 100 ans », se réjouit René Perhirin, bénévole. L'association souhaite également partager ce bel anniversaire en organisant trois rendez-vous, ouverts à tous.

Le 15 mars, à 18h30, Gérard Bensoussan, producteur à Tréogat, viendra parler de la culture et de l'utilisation des plantes aromatiques à la salle socio-culturelle de Plomelin.

**« PLEIN POTS SUR LE JARDIN »** Le 17 mars, une journée exceptionnelle est organisée à la MPT d'Ergué-Armel. « Plein pots » est un événement qui revient tous les deux ans et qui aura forcément cette année une saveur toute particulière. Ouvert à tous les amoureux des plantes, il sera l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les bénévoles de l'association. Des expositions (de bonsaïs, camélias, calabasses, abris à insectes), de nombreuses animations (atelier de confiture, démonstration de bouturage, taille, etc.), confection de mini-bouquets pour les enfants) rythmeront la journée de 10h à 18h. Une conférence sur le camélia est également proposée : elle sera menée par Max Hill, directeur pour la France de l'International Camellia Society à 16h.

## UNE FÊTE AU JARDIN EXPÉRIMENTAL

Enfin, le 25 mai, ce sera la fête au jardin expérimental de l'association, situé au Vallon Saint-Laurent. L'occasion pour tous de découvrir sous la houlette de Roger Rose, grand connaisseur des plantes, les nombreuses espèces de fruitiers, les deux carrés potagers, la jachère fleurie et d'assister à des démonstrations.

Renseignements au 02 98 90 49 54 et sur <http://horti-quimper.blogspot.fr>



La Société d'horticulture gère un verger de 2 800 m², cadre d'expérimentation et d'apprentissage pour tout public qui pourra le découvrir lors d'une journée exceptionnelle en mai.

# La Société d'horticulture et d'art floral de Quimper fête ses 100 ans



Les abris à insectes contribuent à sauvegarder la biodiversité dans les jardins.



# Geneviève Jézéquel

Urgences  
sans frontières



“ Une bonne humeur et un optimisme chevillés au corps ”

**L**e sourire n'est jamais très loin. Le rire non plus. À croire que la bonne humeur et un optimisme chevillés au corps et au cœur sont les meilleures protections que s'est trouvées Geneviève Jézéquel pour affronter la détresse humaine. Cette infirmière-anesthésiste quimpéroise partage son temps entre le centre hospitalier de Cornouaille (au bloc opératoire et au Service mobile d'urgence et de réanimation - SMUR), et ses missions avec Médecins sans frontières (MSF). Un engagement associatif qui dure depuis 30 ans...

*Vous avez terminé l'année 2012 par une mission en Syrie...*

J'ai passé cinq semaines dans un hôpital clandestin situé dans la région d'Alep, aménagé il y a quelques mois dans une grande maison prêtée par un Syrien. C'était une petite structure, on sortait peu vu les conditions de sécurité donc on était constamment avec les patients. Forcément, cela a créé des liens. Certains patients nous ont raconté leur histoire. Pour nous ce sont des civils, on ne sait pas ce qu'ils font et on ne cherche pas à le savoir. Le principe de MSF est de soigner toutes les personnes qui se présentent. On dormait sur le toit de l'hôpital dans une grande tente qui servait également de buanderie. On avait tiré des couvertures pour faire de petits espaces. C'était vraiment très rustique...

*La priorité était donnée à la qualité des soins ?*

L'installation de l'hôpital était primordiale. Il était fonctionnel et bien équipé avec un bloc opératoire, un service d'urgences et une quinzaine de lits pour les hospitalisations. Tout était réellement très structuré. Nous avons eu beaucoup de patients touchés par des éclats d'obus : les dégâts sont considérables sur les membres. Notre structure permettait la prise en charge d'urgence, mais pas la chirurgie orthopédique reconstructive, mais nous avons réussi à mettre en place des évacuations vers la Turquie, dont la frontière est très proche.

*Pouvez-vous nous en dire davantage sur le début de votre engagement au sein de MSF ?*

MSF demandait deux ans d'expérience. J'ai travaillé deux ans et je suis partie. J'avais envie ! D'ailleurs dans l'association, il y a une part non négligeable de Bretons. Il faut croire que nous aimons le voyage et l'aventure. Mes trois premières missions se sont déroulées dans des camps de réfugiés. J'ai commencé par six mois en Somalie : nous étions cinq, on vivait au milieu du désert, sans électricité, avec un ravitaillement tous les 15 jours. Ensuite, il y a eu la Thaïlande, puis l'Amérique centrale, avec le Honduras, où j'étais seule MSF en charge de la santé.

*À quel moment avez-vous été confrontée à des combats ?*

La première fois, c'était au Sri Lanka, durant huit mois. J'étais au bord de la mer, les bateaux bombardaient la jungle. On faisait des consultations mobiles et on traversait des villages dévastés. C'est là que j'ai eu mon premier contact avec la chirurgie de guerre et que j'ai décidé de reprendre mes études pour me spécialiser. Il y a eu aussi la Sierra Leone à deux reprises. La situation s'est dégradée quand je suis arrivée et il y a eu 10 jours de bombardements extrêmement violents. On a dû prendre en charge 600 blessés. Pour la première fois, j'ai dû établir l'ordre de prise en charge des patients en fonction de la gravité de leurs blessures. Cela reste ma mission la plus éprouvante.

*C'était votre 26<sup>e</sup> mission...*

Oui, c'est ce que le bureau de MSF à Paris m'a dit. Moi j'ai arrêté de compter ! Je pars dorénavant une fois dans l'année, généralement à l'automne pour une mission de quelques semaines. J'ai toujours envie de repartir. Où ? Je ne sais pas ! Combien de temps encore vais-je le faire, je ne sais pas non plus ! ■

[www.msf.fr](http://www.msf.fr)

# Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

## GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Le PLU, un projet de ville pour les quinze années à venir

La ville de Quimper a lancé la procédure d'élaboration de son Plan local d'urbanisme (PLU) qui vient remplacer l'ancien Plan d'occupation des sols (POS). Pour les propriétaires, ce PLU indique les droits à construire de leur terrain. Pour l'ensemble des Quimpérois, ce document va définir un véritable projet de ville pour dix à quinze années à venir.

Avant de passer à la phase réglementaire de rédaction du document, la ville va devoir élaborer le PADD (plan d'aménagement et de développement durable). S'il appartient aux élus d'adopter ce PADD, celui-ci concerne l'ensemble des Quimpérois qui vont être associés à son élaboration au cours de l'année 2013.

Ce plan est fondamental car il va donner les grandes orientations du développement de la ville. Il devra prendre en compte notre politique d'accueil des nouveaux habitants. Il devra aussi prévoir nos capacités en termes de développement économique. Mais la véritable innovation par rapport aux anciens Plan d'occupation des sols a été introduite dans le cadre du Grenelle de l'environnement. En effet ce projet devra être compatible avec les orientations que la France a adoptées en matière de développement durable. Ces orientations portent en particulier sur la limitation de nos consommations foncières et sur la nécessité de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>. Ces recommandations sont nouvelles dans les documents d'urbanisme. Elles sont fondamentales si nous voulons que notre passage sur cette terre n'entraîne pas, pour nos enfants et les générations à venir, des situations insurmontables.

## GROUPE DE LA LISTE « QUIMPER, EN AVANT TOUTE ! »

### Projet de refondation de l'École : nous doutons du bien fondé des nouveaux rythmes scolaires...

La semaine scolaire de quatre jours et demi sera un chantier important pour les collectivités locales.

Ce projet de loi pour la refondation de l'école est focalisé sur la semaine de quatre jours et demi et ne se résume finalement qu'à une modification d'emploi du temps. Mérite-t-il le terme de refondation ? Franchement non !

Une loi ne fait jamais l'unanimité, il semble qu'un bon nombre de professeurs et de pédopsychiatres, soient assez réservés sur la pertinence de ces nouveaux rythmes scolaires. Très coûteuse, cette pseudo-réforme n'aura aucune conséquence en terme d'acquisition du savoir. Pourquoi les nouveaux rythmes scolaires viendraient-ils à bout des carences en lecture, écriture et calcul qui touchent 45 % des élèves de sixième ?

La vraie refondation de l'école serait de renoncer au nivellement par le bas, en repositionnant l'acquisition des savoirs essentiels au cœur de l'école et en admettant une fois pour toute qu'il n'y a pas de réel apprentissage sans un minimum d'effort, de discipline et de concentration.

Le bon sens n'est manifestement pas l'apanage des pédagogues qui soufflent à l'oreille des ministres de l'Éducation en mal de notoriété, de supprimer les devoirs à la maison ou de modifier les rythmes scolaires.

Ces réformes inutiles et inefficaces ont des répercussions majeures sur les acteurs extrascolaires (associations sportives et culturelles), le budget des collectivités et l'organisation de la vie familiale déjà très compliquée.

Oui, nous pouvons encore douter de la volonté de refonder l'école de la République !

## GROUPE DE LA LISTE « QUIMPER, NOUVELLES ÉNERGIES »

### Avis favorable des Non

La vie démocratique deviendrait-elle énigmatique ?

Des années de commissions et autres réunions ont précédé l'enquête publique sur le schéma transport, puis manifestations et autres pétitions, ... et tombe l'avis de la Commission d'enquête : « avis favorable si... » Donc... il y aurait tant de choses à faire pour aboutir, qu'on se demande si favorable veut toujours dire oui... De plus, le coût élevé des accompagnements exigés paraît si inaccessible en ces périodes de pénurie, qu'on se demande si le projet est encore réalisable...

Nous comprenons que certains Quimpérois(e)s trouvent utiles d'être présents dans les conseils de quartier, mais nous maintenons que tels qu'ils ont été conçus, ils sont devenus un pis-aller. Exemple pris dans le dernier compte rendu du conseil de quartier du centre-ville sur le même sujet, daté du 27 septembre 2012 : « Avis favorable du conseil de quartier à la condition que ces cinq points soient pris en compte ». Donc... on comprend que si les cinq points en question ne sont pas retenus ce serait un avis défavorable...

De ces deux exemples et suivant l'adage de Boileau : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément », il n'est pas interdit de comprendre que cet avis favorable au schéma transport entouré de tous ces « si » signifie tout bonnement son contraire.

Nous demandons de revoir la copie au conseil municipal...